Que faire de mon déchet ?

Publié le 29 septembre 2026

Vous avez un déchet ? C'est super, mais qu'en faire ? En fonction de sa forme, de sa taille, de son type, plusieurs façon de s'en occuper existent. Voici tous les détails.



Collectes et calendriers



Déchetteries



Encombrants



Biodéchets

Collectes et calendriers

Ordures ménagères, bac jaune de recyclage, végétaux ou encore le verre, en fonction de votre adresse à Arcueil, c'est simple comme un clic et vous saurez tout (*fréquence, mode de collecte, exceptions...*) !

RDV Déchets

- Sélectionnez « *Gérer mes déchets* »
- Puis « *Consultez le calendrier de collecte*« .

Déchetteries

Pour les gravats, les peintures, aérosols, ferailles, etc... C'est une déchetterie qu'il vous faut !

La déchetterie mobile

Elle a lieu tous les **samedis matins de 9h à 13h** (sauf jours fériés et jours de brocante) sur le parking de l'ancien hôtel de ville au 10 avenue Paul Doumer.

2 samedis par mois de 15h à 19h, la déchetterie mobile de Gentilly investit la place Marcel Cachin.

Les déchets pouvant être déposés sont : gravats, ferrailles, déchets verts, équipements électriques et électroniques, peintures, aérosols, néons, ampoules, déchets textiles, huiles de cuisson, biodéchets, encombrants...

La déchetterie de Chevilly-Larue

Elle est ouverte :

- les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 14h à 19h
- Le samedi de 9h30 à 13h et de 14h à 19h
- Le dimanche de 9h30 à 13h

Accès possible jusqu'à 10 minutes avant la fermeture du site. Fermé le mardi et les jours fériés.

Conditions d'accès : *se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile*

Encombrants

L'enlèvement des encombrants est **assuré gratuitement** par les agents municipaux.

- Les encombrants sont collectés **le jeudi matin dans les grands immeubles** du parc social
- et **sur rendez-vous au 01 82 01 20 00 pour les petits immeubles et pavillons**. Il est indispensable de les déposer la veille au soir de la collecte, à un endroit qui ne gêne pas.

À savoir : lors de l'achat d'un nouvel équipement électroménager, le vendeur est tenu de reprendre votre ancien appareil. Assurez-vous que cette obligation est respectée.

Les déchets n'entrant pas dans la liste des encombrants peuvent être déposés à dechetterie mobile.

Biodéchets

Des bacs à biodéchets sont installés dans les différents de la ville. Ils permettent la collecte de déchets de cuisine (restes de repas, épluchures, produits périmés non consommés) ou d'espaces verts (feuilles mortes, tonte, taille).

Des bio-sceaux et sacs sont mis à la disposition des habitants pour faciliter la collecte de ces biodéchets. Ceux-ci seront ensuite transformés en usine de méthanisation..

Les sacs plastiques destinés à la collecte des biodéchets ainsi que les bio-sceaux sont à retirer :

- au RDC de l'Hôtel de Ville, au niveau de la banque de pré-accueil,
- tous les troisièmes jeudis du mois,
- entre 14h et 19h.

Contact

Service cadre de vie

- *42 rue Cauchy 94110 Arcueil*
- 01 82 01 20 00

Contact

Service déchets du Grand-Orly Seine Bièvre

- *11 rue Henri Farman 94398 Orly*
- 01 78 18 22 23
- Nous écrire